



Bobigny, le 13 octobre 2008

Le groupe UMP-NC-DVD au Conseil Général de Seine-Saint-Denis émet des réserves sur les prises de position du président du MRAP.

Jeudi 9 octobre a été voté en Commission Permanente du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis l'octroi d'une subvention au Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (fédération nationale).

Ce mouvement, pionnier en France dans la lutte contre le racisme, contribue chaque jour depuis 1949 à nous rappeler les valeurs universelles de tolérance et de fraternité.

Parce que cette organisation est indispensable, la Commission Permanente a voté la subvention.

Néanmoins, Ludovic Toro, président du groupe UMP - Nouveau Centre - Divers Droite, a demandé à la Commission Permanente d'exprimer ses distances vis à vis des prises de position récentes du président du Mouvement, Monsieur Mouloud Aounit.

En effet, celui-ci a brouillé le message universaliste du MRAP par ses déclarations ambiguës, que ce soit récemment au sujet de la mixité dans les piscines publiques ou à propos de la « nécessité de condamner la liberté de blasphémer" en 2005.

La subvention au MRAP a donc été votée, mais le groupe UMP-NC-DVD a tenu à ce que soient entendues ses réserves concernant Monsieur Aounit.

Ludovic Toro

Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis
Président du groupe « Union pour la Seine-Saint-Denis » UMP-NC-DVD

Contact presse : Julie Pellegrini – 01.43.93.92.24 / julie.pellegrini@ump-cg93.info